



**Communiqué**

**Pour publication immédiate**

**Le REER de Castonguay**

**« UNE SOLUTION DICTÉE PAR SES MAÎTRES  
DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PRIVÉES**

Montréal, le jeudi, 11 janvier 2010--« *Le diagnostic que pose Claude Castonguay sur la précarité future des aînés est juste, mais sa solution est clairement dictée par les intérêts des institutions financières privées,* » soutient Jean-Pierre Fortin, directeur québécois des TCA et vice-président de la FTQ.

*« Seule une bonification des régimes publics de rentes peut garantir de façon durable et équitable une vieillesse à l'abri de la pauvreté pour les travailleurs et travailleuses. Le mouvement syndical québécois et canadien a fait des propositions simples et peu coûteuses. »*

M. Fortin rappelle que ces revendication visent à

1. Graduellement, doubler les rentes du Régime de rentes du Québec, prévoir une extension de la couverture à des revenus plus élevés et augmenter l'exemption.

2. Majorer sur-le-champ le Supplément de revenu garanti d'au moins 15% payé aux aînés les plus pauvres, procéder à l'inscription automatique des personnes éligibles et payer la pleine rétroactivité à ceux et celles qui ont été lésés par l'application du programme actuel.

3. S'assurer que les rentes des régimes de retraite à prestations déterminées ne soient pas compromises : améliorer les règles de financement et de surveillance des régimes de retraite et augmenter la priorité des créances de retraite en cas de faillite et, une fois ces mesures en place, envisager la création d'un fonds d'assurances sur les retraites.

*« En doublant la rente du RRQ et en augmentant le plafond de revenu cotisable, la rente pourrait atteindre 29 688 \$ par année (en dollars de 2010), de préciser M. Fortin. Et ce à un coût abordable. Monsieur Bernard Dussault, actuaire en chef du RPC (1992-1998), qui a procédé à des calculs sur ce qu'il en coûterait pour améliorer le Régime de pensions du Canada, le frère jumeau du RRQ, a démontré que le doublement de la rente coûte moins que le double de la cotisation. »*

*« Les travailleurs et travailleuses qui ont donné leur vie à produire biens et services pour la collectivité, méritent de se reposer à l'abri de la pauvreté, » a conclu M. Fortin*

**Source :** Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

**André Leclerc, Communications - 514 349-9864, [solidaricom@yahoo.ca](mailto:solidaricom@yahoo.ca)  
Jean-Pierre Fortin, directeur - 514 389-9223, 1 800-361-0483, 514 898-0686**